

Eric Dupont Moretti.

Par **ali63**, le **16/07/2021** à **15:20**

Bonjour à tous,
Eric Dupont Moretti est mis en examen, qu'en pensez-vous?

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/07/2021** à **11:44**

Bonjour

Il est toujours gênant qu'un ministre soit mise en examen lors de son mandat, ça l'est encore plus lorsqu'il s'agit d'un garde des sceaux.

Monsieur Dupont-Moretti reste néanmoins un justiciable comme les autres malgré son statut et doit donc bénéficier de la présomption d'innocence.

Toutefois, je ne peux que penser à François Bayrou éphémère ministre de la justice qui a été contraint de démissionner alors qu'il faisait seulement l'objet d'une enquête préliminaire (il n'était pas encore mis en examen) pour une affaire qui n'était pas en lien direct avec ses fonctions.

Pour Dupont-Moretti, non seulement il fait l'objet d'une mise en examen mais en plus les faits qui lui sont reprochés, sont en lien direct avec son mandat. En outre, on peut mentionner sa cuisante défaite aux élections régionales,

Le principe de réciprocité voudrait que la majorité le pousse à la démission. Mais ce n'est visiblement pas le cas.

Certes comme je le disais il y a le principe de la présomption d'innocence. Cependant, pour Bayrou, Goulard il n'y a pas eu cette réflexion.

Par **ali63**, le **17/07/2021** à **18:09**

Entièrement d'accord sur la comparaison avec Bayrou.

Mais je pense tout de même que Dupond Moretti n'est pas forcément traité de la même manière que les autres du fait de son ancien statut d'avocat, il n'est pas très apprécié et cela ce ressent.

Il a été dans le viseur des le début de son mandat

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/07/2021** à **13:56**

Bonjour

[quote]

Il a été dans le viseur des le début de son mandat

[/quote]

Il faut dire qu' EDM ne mâchait pas ses mots vis-à-vis de certains juges.

Sa nomination n'a naturellement pas plus aux magistrats.